

Vous avez besoin de vous rendre à la maternité

Pour une urgence ?

Contactez le service d'HAD qui évaluera la situation et commandera le transport adapté en cas de besoin

 De 7h à 21h au 01 73 73 58 65

 De 21h à 7h au 01 73 73 54 71

De jour comme de nuit si vous ne parvenez pas à nous joindre, contactez le SAMU : 15



Pour un rendez-vous programmé ?

Vous assurez votre transport jusqu'à la maternité, sauf situation particulière.

Si vous vous rendez à la maternité alors que ce n'est pas prévu merci de bien vouloir nous en informer.

Nous assurons la continuité des soins, pour vous et votre bébé, jour et nuit, 7j/7.

Vous pouvez contacter notre unité de soins obstétrique



24h/24 et 7i/7

Week-ends et jours fériés

Pour demander un avis, nous informer d'un changement ou tout autre motif



De 7h à 21h

au 01 73 73 58 65

Une sage-femme vous répondra

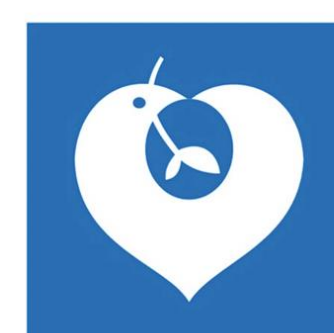


De 21h à 7h

au 01 73 73 54 71

Notre équipe de garde prendra votre appel

Pour en savoir plus
www.hospitalisationadomicile.aphp.fr



**Hospitalisation
à Domicile
AP-HP**



INFORMER

**Bienvenue
en HAD obstétrique**



ASSISTANCE
PUBLIQUE  HÔPITAUX
DE PARIS

Qui sommes-nous ?

L'Etablissement d'Hospitalisation à Domicile - HAD - de l'AP-HP prend en charge près de **900 patients par jour**, chez eux, auprès de leur famille et de leurs proches, principalement sur tout le **territoire du Grand Paris**.

Chaque jour en moyenne, **140 enfants** et **90 patientes d'obstétrique**, sont pris en charge en Île-de-France, à l'HAD de l'AP-HP.

Plus grande structure publique d'hospitalisation à domicile en France, l'HAD de l'AP-HP possède une **expertise spécifique** dans le lien ville-hôpital et avec le secteur médico-social.

Une équipe vous apporte les équipements dont vous avez besoin. Nous assurons la **continuité de vos soins** en lien avec votre maternité qui a prescrit votre hospitalisation à domicile.

Vous venez de rentrer chez vous en Hospitalisation à Domicile

Le dossier HAD est à emporter à la maternité lors de toutes vos consultations, qu'elles soient urgentes ou programmées.

L'HAD de l'AP-HP travaille chaque jour, en étroite collaboration avec votre maternité.



Vos interlocuteurs :

- Les sages-femmes de notre équipe d'obstétrique
- Le psychologue
- Éventuellement, la sage-femme libérale qui travaille avec nous
- L'équipe d'infirmières liée à votre zone géographique
- La diététicienne
- Le kinésithérapeute
- L'assistance sociale

Que devez-vous faire au niveau administratif ?

Lors de sa première visite, vous devez fournir à la sage-femme :



Votre **pièce d'identité**



Votre **justificatif d'assurance maladie** :
Votre attestation de carte vitale, la carte vitale, CMU ou AME



Votre **carte de mutuelle**

Durant tout votre séjour en HAD, n'utilisez plus votre carte vitale à la pharmacie mais la feuille verte de votre dossier HAD.

